

La Trinité, le 3 mars 2025

Objet : Mise en location d'un local commercial

La commune de La Trinité, 10 547 habitants, qui est située dans les Alpes-Maritimes au sein de la métropole Nice Côte d'Azur est propriétaire d'un local commercial d'une superficie de 69 m² relevant de son domaine privé.

Ce local commercial est situé sur la place de la République, en plein cœur de ville, à proximité immédiate des services publics et de la future salle culturelle et de festivités La Stella.

Le local est à prendre en l'état.

Le montant des investissements nécessaires à l'installation seront pris en charge par le locataire choisi.

Le locataire s'engage à un loyer de base d'un montant de 1190 € par mois hors charge, actualisable selon les barèmes en vigueur, payable à l'avance.

A ce loyer, le locataire assume les charges et taxes afférentes à ce local.

Toutes les candidatures constituées d'une présentation du commerce envisagé ainsi que des partenariats avec des enseignes prévus dans ce cadre doivent être déposées en mairie à l'attention de : Monsieur le Maire, Direction générale des services, 19 rue de l'Hôtel de ville, 06340 La Trinité ou par courriel à direction.generale@villelt.fr avant le 24 mars 2025.

Le locataire sera choisi sur la base de son projet et de son expérience.